

# Coincé-e-s entre les provocations guerrières des États-Unis et de la Chine, quel est aujourd’hui l’intérêt des Taïwanais-es ?

La question de Taïwan est largement perçue aujourd’hui comme un enjeu central de la politique internationale, dont l’importance risque de s’accroître dans les années à venir. La question est celle de l’application concrète du principe général du droit l’auto-détermination dans un contexte politique où la question nationale se superpose avec la question des politiques impérialistes non seulement de la Chine, mais aussi, par pays interposé, des États-Unis. En effet, la population taïwanaise, malgré les oppositions de classe, d’ethnicité et de genre qui la traversent, est prise dans un conflit qui la dépasse, opposant la République populaire de Chine et les États-Unis, et qui investit la question nationale d’enjeux politiques spécifiques.

Les Taïwanais-es ont le droit à s’auto-déterminer. Leur légitimité à le faire n’est pas en cause. La position des communistes révolutionnaires ne doit cependant pas s’arrêter à l’énoncé d’un tel principe : il s’agit aussi, en toutes circonstances, d’analyser les rapports de forces en présence, de reconnaître où se situe l’intérêt de classe des travailleurs/ses dans la conjoncture concrète, et d’en déduire une ligne politique. Le droit à l’auto-détermination ne doit pas être brandi pour faire l’économie de l’élaboration d’une politique en positif, qui, en cette matière comme dans les autres, doit prendre pour boussole les intérêts de classe. Ainsi le principe du droit à l’auto-détermination ne dicte-t-il pas en lui-même quelle politique doit être soutenue dans telle ou telle conjoncture. Souvent, la question de la souveraineté nationale se superpose directement à celle de l’émancipation politique des opprimé-e-s ; dans ce cas, c’est le soutien à l’indépendance, par référendum ou par d’autres moyens, qui doit être assurément soutenu. Dans d’autres cas plus spécifiques, la question appelle des réponses plus complexes : on sait par exemple comment le problème de l’émancipation du peuple palestinien n’admet pas pour seule réponse l’indépendance d’un État palestinien souverain, mais aussi l’égalisation des droits au sein d’un seul État multinational sur l’ensemble du territoire de la Palestine historique – par où l’on voit que le principe général, et juste, de l’auto-détermination ne tranche pas d’emblée la question de la politique à soutenir.

Les Taïwanais-es vivent sous le régime de la « République de Chine », un État indépendant de fait, hérité du régime dictatorial dirigé par le Kuomintang jusqu’au début des années 1990. Suite aux réformes des dernières décennies, on peut considérer qu’il s’agit aujourd’hui d’un régime démocratique-bourgeois. Par rapport à



d'autres régimes démocratiques-bourgeois, la souveraineté des Taïwanais-es est néanmoins limitée par 1) le fait que l'État taïwanais n'est reconnu que par un très petit nombre d'États (quinze) et n'a pas de siège à l'ONU, ni dans les institutions internationales qui lui sont liées ; 2) le fait que sa constitution n'a jamais été ratifiée par la population. La question est dès lors de savoir si la voie de l'indépendance, par laquelle les Taïwanais-e-s ont effectivement le droit de s'auto-déterminer, est celle qui leur garantira au mieux le pouvoir sur leur propre destin.

Or, cela est incertain. D'une part, contrairement à bien d'autres contextes, l'indépendance formelle de l'État taïwanais n'est pas ici directement corrélée à la souveraineté réelle du peuple. Au niveau des droits politiques, les habitant-e-s de Taïwan ont déjà acquis de fait les droits habituels de la démocratie bourgeoise, sans être soumis aux décisions et aux lois d'un État étranger. De plus, sans être membre à part entière des organismes internationaux (OMCE, OCDE, BERD, APEC, etc.), l'État taïwanais y participe de fait, avec un statut particulier qui revient presque au même et permet en tout cas aux capitalistes taïwanais, comme aux autres, d'engranger de juteux profits. L'indépendance formelle de Taïwan n'est donc pas ici le vecteur principal par lequel les travailleur/se-s taïwanais-es pourraient conquérir de nouveaux acquis significatifs en termes de souveraineté populaire. La reconnaissance formelle de la souveraineté de l'État taïwanais n'est pas en ce cas immédiatement identifiable à l'achèvement réel de la souveraineté populaire à Taïwan. D'autre part, tout indique que la question de l'indépendance divise largement la population taïwanaise, dont des secteurs significatifs souhaitent conserver le statut actuel, voire souhaitent un rapprochement avec la République populaire de Chine dans la perspective d'une réunification. Précisément parce que l'indépendance formelle de l'État n'est pas la voie par laquelle les Taïwanais-es ont à gagner leur émancipation politique, la revendication ne semble pas pour l'instant unifier les opprimé-e-s derrière elle.

L'absence de reconnaissance formelle d'un État indépendant n'est donc pas le principal vecteur d'oppression politique de la population de Taïwan, qui a déjà largement conquis par d'autres voies les droits démocratiques-bourgeois (mais pas encore son émancipation sociale, qui suppose la remise en cause de la domination bourgeoise et la conquête du pouvoir politique par les travailleur/se-s). En revanche, la politique de l'indépendance représente à l'heure actuelle un intérêt majeur pour la bourgeoisie, non seulement à Taiwan même mais surtout pour les puissances occidentales. Aujourd'hui, l'indépendance de Taïwan représente moins un progrès politique réel pour le peuple que le renforcement de l'impérialisme occidental contre la puissance chinoise – renforcement auquel les travailleur-e-s, au contraire de la bourgeoisie, n'ont en l'occurrence rien de substantiel à gagner. S'intégrer davantage au giron de l'impérialisme occidental n'apportera aucune souveraineté supplémentaire réelle supplémentaire aux Taïwanais-es. À l'échelle du monde enfin, le renforcement de l'impérialisme occidental représente évidemment un obstacle pour l'émancipation sociale des travailleurs-ses de la planète.

Mais surtout, le problème principal que pose le combat pour l'indépendance formelle

de Taïwan (mené, insistons-y, avant tout par une partie de la bourgeoisie taïwanaise, notamment le gouvernement actuel du Minjindang, ou Parti démocrate progressiste), c'est qu'il risque de déboucher sur une guerre entre les États-Unis et la Chine, donc sans doute une guerre mondiale, voire nucléaire. Il est clair que c'est là le danger principal à la fois pour le peuple taïwanais et pour les travailleur/se-s du monde entier. La tenue d'un référendum posant directement la question de l'indépendance de Taïwan mènerait sans doute à une invasion par la République populaire de Chine. Autant dire que cela empêcherait toute capacité du peuple taïwanais à déterminer son propre destin. On ne peut pas y reconnaître à l'heure actuelle une voie crédible d'émancipation, mais bien plutôt un chemin sûr vers la guerre inter-impérialiste dont les travailleurs-ses sont toujours les victimes. Il faut donc, en particulier en France - pays allié des États-Unis au sein de l'OTAN - que les révolutionnaires s'opposent aux provocations déstabilisatrices des États-Unis et à leurs efforts pour faire de Taïwan une semi-colonie états-unienne. En même temps, il faut évidemment dénoncer les menaces de la République populaire de Chine, qui ne cesse de mettre en avant sa volonté d'intégrer Taïwan, évidemment sans la moindre intention de demander son avis aux Taïwanais-es eux/elles-mêmes, mais en prévoyant explicitement d'utiliser la force. Dans tous les cas solidaires des Taïwanais, les communistes révolutionnaires doivent s'opposer à toutes ces menaces et plans de guerre fomentés à la fois par États-Unis et par la Chine continentale. Dans les pays occidentaux, il faut dénoncer tout particulièrement nos propres puissances impérialistes et leur hypocrite discours démocratique, qui ne fait que maquiller leur volonté de domination. En République populaire de Chine, il faut dénoncer l'hypocrisie symétrique du pouvoir capitaliste-totalitaire, qui utilise la revendication de réunification nationale, voire reprend le discours contre les ex-puissances coloniales, pour maquiller sa propre logique de plus en plus impérialiste, dont procède sa volonté d'expansion coloniale.

Si la pleine indépendance formelle de Taïwan ne saurait représenter, en la conjoncturelle actuelle (il ne s'agit pas de trancher la question en tout lieu et en toutes circonstances), une politique progressiste dans l'intérêt des Taïwanais-es, il ne s'agit pas pour autant de se faire les défenseurs/ses du *statu quo*. Pour s'assurer une souveraineté réelle sur leurs propres affaires, les travailleur/se-s taïwanais-es ont bien des acquis à arracher. Sur le plan des droits démocratiques, ainsi que nous l'avons signalé, le peuple taïwanais doit pouvoir se donner lui-même sa propre constitution. L'hypothèse d'un processus constituant lié à des mobilisations populaires renforcerait significativement la capacité d'auto-détermination des Taïwanais-es, tout en ouvrant la possibilité pour les classes populaires de se battre pour de nouveaux droits démocratiques et sociaux et de poser ouvertement la question du pouvoir.

Sur le plan de l'émancipation sociale, la lutte doit pouvoir permettre de remettre en cause le rapport actuel entre les classes, et tout processus social susceptible d'attaquer la domination de la bourgeoisie sur le prolétariat doit être inconditionnellement soutenu, même si cela aussi serait susceptible d'entraîner une guerre. Il ne s'agit en aucun cas de sacrifier les intérêts des travailleur/se-s de Taïwan (ou de n'importe quel

autre pays) au nom des rapports de forces géopolitiques qui existent par ailleurs (ce qui définit le campisme), mais à l'inverse de trancher en faveur d'une ligne politique qui soit réellement au service du pouvoir des travailleurs-ses sur leur propre vie. La souveraineté réelle de la population taïwanaise, indissociable du nécessaire combat internationaliste contre les menaces de guerres impérialistes, suppose ainsi d'autres politiques que celle de l'indépendance formelle. Mais bien entendu, en vertu du droit à l'auto-détermination, ce sera en dernière instance aux Taïwanais-es eux/elles-mêmes de trancher et d'avoir le dernier mot.

**Tendance CLAIRE**, le 25 septembre 2022